

PLAN D'ACTION

La synthèse

AXE A - S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES ET AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Objectifs	N° act°	Actions	Sous-actions
Poursuivre les démarches d'adaptation aux risques littoraux et aux impacts du changement climatique	Action 1	Poursuivre la mise en oeuvre du plan Hérault Littoral	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les acteurs du tourisme aux risques littoraux et aux impacts du changement climatique sur le littoral • Informer sur les dispositifs supra-territoriaux • Accompagner les territoires (études et expérimentations) dans le cadre de la mise en place des stratégies locales
Engager le plus grand nombre d'entreprises dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique	Action 2	Accompagner la transition écologique et énergétique des acteurs et qualifier l'offre	<ul style="list-style-type: none"> • Aider à faire le bilan de leur situation (mesure des impacts et plan d'action) • Accompagner/outiller les professionnels dans la transition écologique et la qualification de l'offre • Accompagner les acteurs dans la préservation de la ressource en eau (dans les secteurs où elle est déficitaire) • Aides financières du Département (sur projets publics et privés) en articulation avec les dispositifs Etat/Région
Renforcer les synergies pour accélérer la transition du secteur	Action 3	Renforcer les partenariats avec les territoires et soutenir les démarches de durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les stratégies et les projets territoriaux en cohérence avec les enjeux de durabilité (ingénierie/aides financières) • Développer des expérimentations avec les territoires pour accélérer la transition du secteur • Favoriser le partage d'expériences et la diffusion des bonnes pratiques entre territoires

AXE B - DÉCARBONER LES MOBILITÉS TOURISTIQUES ET ORGANISER LES FLUX

Objectifs	N° act°	Actions	Sous-actions
L'Hérault un Département de référence sur les mobilités touristiques collectives, douces, actives et décarbonées	Action 4	Accélérer le développement des mobilités cyclables et l'intermodalité touristique : Plan Hérault Vélo	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le déploiement des infrastructures cyclables et de l'intermodalité touristique • Favoriser la création de services associés aux modes de déplacements doux et actifs • Réfléchir aux solutions et soutenir les initiatives sur les mobilités partagées • Consolider l'offre de grande itinérance cyclable • Structurer des offres de séjours alternatives basées sur une mobilité bas carbone
	Action 5	Développer des projets collectifs expérimentaux autour des mobilités touristiques décarbonées avec la Région et l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de l'Hérault un territoire d'expérimentation sur les mobilités touristiques • Appuyer les dynamiques régionales autour du développement du ferroviaire • Renforcer l'articulation des actions Département/ Région/Etat
Garantir le bon équilibre entre fréquentation et préservation sur les sites à forte notoriété	Action 6	Accompagner les stratégies territoriales de gestion des flux pour garantir la qualité de l'expérience de visite	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'accompagnement des Grands Sites de France et élargir la réflexion sur d'autres sites... • Renforcer les mesures de gestion sur les ENS et domaines départementaux et mailler avec de petites polarités-relais • Développer des outils innovants d'information et de gestion des flux en temps réel
Identifier et préserver les espaces fragilisés	Action 7	Soutenir les territoires et les gestionnaires de sites dans la préservation de l'environnement et la sensibilisation des visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'outils pédagogiques incitatifs • Campagnes de communication/ sensibilisation • Circuits d'interprétation dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

AXE C - RENFORCER NOS FILIÈRES CONCURRENTIELLES ET PARTAGER UN MARKETING RESPONSABLE

Objectifs	N° act°	Actions	Sous-actions
Répondre aux attentes des marchés Structurer et animer les filières porteuses favorisant la désaisonnalisation de la fréquentation	Action 8	Consolider nos filières prioritaires et les adapter aux nouveaux défis	<ul style="list-style-type: none"> • Œnotourisme : Poursuivre la structuration de la filière pour en garantir la pérennité • Patrimoine/Grands Sites : Prolonger l'effort d'accompagnement des territoires engagés dans les démarches d'excellence « Grand Site de France », « Unesco » • Développer le géotourisme en lien avec le projet de reconnaissance UNESCO « Géoparc Terres d'Hérault » • Sports et loisirs de nature et nautiques : vers une mise en tourisme responsable
	Action 9	Renforcer la structuration et la valorisation du tourisme culturel	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la mise en réseau des acteurs du tourisme et de la culture • Structurer une offre de tourisme culturel prenant appui sur les domaines départementaux et les grands rendez-vous culturels • Diversifier et enrichir le panel d'offres de tourisme culturel pour allonger la durée de séjour
	Action 10	Valoriser et promouvoir les filières complémentaires contributrices	<ul style="list-style-type: none"> • Développer, en partenariat, des offres de séjours valorisant ces filières <ul style="list-style-type: none"> o Bien-être/stations thermales o Tourisme urbain/découvertes plus larges, en modes doux o Rencontres singulières : produits locaux/artisanats /conchytour... o Nouvelles formes de tourisme d'affaires plus ancré sur le territoire
Garantir la qualité d'accueil pour tous dans une démarche d'inclusion sociale	Action 11	Agir en faveur d'un tourisme inclusif et accessible à tous les publics (social/handicap...)	<ul style="list-style-type: none"> • Aider à la requalification des hébergements de tourisme social • Agir pour le départ en vacances des publics empêchés • Développer l'offre de séjour accessible à tous les publics • Favoriser l'insertion <i>via</i> la filière tourisme avec les partenaires concernés
Définir avec les partenaires une stratégie marketing et de communication touristique agile et responsable	Action 12	Structurer un positionnement et une promotion responsables	<ul style="list-style-type: none"> • Affirmer un positionnement de destination durable • Valoriser les offres durables d'excellence • Adapter les messages et la communication pour une stratégie 4 saisons <ul style="list-style-type: none"> o Haute saison: vers un marketing de type social et comportemental o 3 autres saisons : élargir la gamme d'offres et accentuer la promotion sur les marchés prioritaires
	Action 13	Prioriser une stratégie de production de contenus dans le cadre d'un marketing agile et partagé	<ul style="list-style-type: none"> • Accentuer la veille sur les tendances et travailler les publics cibles selon les univers de séjours • Poursuivre une promotion à caractère prioritairement digital • Mettre en oeuvre une stratégie ambitieuse et partenariale de production de contenus 4 saisons • Prioriser les marchés cibles de proximité et les marchés français et européens (accessibles en train)

AXE D - ADAPTER LA GOUVERNANCE AUX NOUVEAUX DÉFIS

Objectifs	N° act°	Actions	Sous-actions
Garantir la place des habitants dans la démarche, pour un tourisme positif et accepté par tous	Action 14	Inscrire les habitants au coeur de la stratégie d'accueil touristique	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les initiatives locales visant à rendre les habitants acteurs du tourisme et de leur territoire (ambassadeurs, tiers-lieux...) • Communiquer à destination des habitants sur les projets, les bénéfices du tourisme... • Proposer des offres de découverte et de loisir pour les habitants et encourager le départ des plus défavorisés • Mobiliser autour de la valeur Hérault (cf. page « plaisirs d'Hérault »)
	Faire évoluer la gouvernance touristique au service du tourisme durable	Action 15	Renforcer les dispositifs d'observation et d'évaluation autour des enjeux de tourisme durable
Action 16		Élargir la gouvernance aux acteurs de l'environnement et favoriser la transversalité des politiques touristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les parties prenantes à la place du tourisme dans l'économie départementale ainsi que sur les enjeux et fonctionnement de cette activité • Élargir les instances de pilotage du schéma à d'autres acteurs, notamment ceux de l'environnement, de la mobilité et du social, • Rechercher la meilleure articulation entre les schémas régionaux, départementaux et intercommunaux. • Participer aux travaux menés aux plans régional et national